

Chauffage urbain la baisse du prix se vérifie

Avec une hausse de plus de 6% du prix de l'électricité ces derniers mois, une hausse au 1^{er} avril de 5,2% du prix du gaz, le poste énergie devient de plus en plus lourd dans le budget des foyers.

Inadmissible quand on sait que le chiffre d'affaires pour le fournisseur historique est en progression de 5,7% pour un résultat net de 4,6 milliards d'euros.

Aussi, l'Etat ne fait aucune proposition pour un accès à l'énergie pour tous, pas plus qu'il n'envisage une revalorisation des aides au logement tenant compte des évolutions du prix des énergies. Qui plus est, l'Etat a supprimé depuis l'hiver 2009-2010, la prime à la cuve de 200 € pour les ménages non imposables à l'impôt sur le revenu se chauffant au fuel.

En faisant du dossier du chauffage urbain un enjeu majeur, les élus de la majorité se sont fixé deux objectifs, la baisse du prix du chauffage pour les usagers de 10% à conditions égales et la mise en place de la commission de suivi.

Tout au long de la saison de chauffe, la commission de suivi a pu vérifier l'exactitude des résultats en comparant les coûts entre l'ancien avenant (n°7) et le nouvel avenant (n°8) signé aux termes des négociations.

Si la baisse de 10% se vérifie, elle est cependant amoindrie par les conditions climatiques de l'année 2010 avec des températures particulièrement froides et par l'augmentation du prix du gaz. La variation des degrés jours augmentent de plus de 14% sur la période. Sans négociation, la facture de chauffage des usagers aurait subi une très forte augmentation. Une bonne nouvelle donc pour les usagers, tout comme la baisse prochaine du prix de l'eau voté par nos élus siégeant au conseil d'agglomération.

Les élus de la majorité – liste « Montbéliard, un projet, une passion »

